



SAINT - SULPICE

2019



BULLETIN

MUNICIPAL

SOMMAIRE

MAIRIE :

P-1	Sommaire
P-2	Le mot du Maire
P-3/4	Bilans financiers
P-5	Fiscalité 2017
P-6	Renseignements Utiles
P-7/8	Ecole de St Didier / St Sulpice
P-9	La Fibre Optique
P-10	Les Pompiers
P-11	Club des Aînés / Comité des fêtes
P-12	Infos communales
P-13	Aide aux personnes âgées
P-14	Les poilus (exposition)
P-15	Manifestations 2019

Attention nouveaux horaires au 1er Janvier 2019

- Ouverture au public

Mardi de 8h à 10h

Mercredi de 13h30 à 18h30

Jeudi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 8h à 10h

Mme le **Maire** reçoit les administrés sur rendez-vous

- **Tel: 04 74 51 17 32 (messagerie vocale)**

- **Mail : mairie.saint.sulpice@wanadoo.fr**

- **Site web : www.saint-sulpice01.fr**

- **Les comptes-rendus des conseils municipaux** sont consultables sur le site web et affichés pendant 2 mois sur le panneau d'affichage de la Mairie



NAISSANCES :

Le 21/01/2018 Théo DESMARIS DUNAND

Le 22/03/2018 Malo BONNEFOI

Le 03/04/2018 Paul, Augustin GUICHARD

Le 22/05/2018 Alice, France GROS

Le 20/08/2018 Claire CHEVALLIER

MARIAGE :

Le 9/06/2018 Grégory Roland BONNEFOI et

Elodie Marie-Christine LOURENÇO

DÉCÈS

Le 28/03/2018 Yvette, Paulette GIVORD

Epouse MARÉCHAL

Le 26/12/2018 Roger BERARDAN

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Roger BERARDAN .

Roger était un homme simple, droit et dévoué.

Homme de la terre, empreint d'un bon sens à toute épreuve, dévoué à sa commune, Roger nous laissera le souvenir d'une modestie imperturbable.

Avec son épouse Christiane, pendant 62 ans, Roger a voué sa vie aux autres avec la motivation de s'engager et de partager. De 1969 à 1989, Roger fût pompier au CPI des « 3 Bâgé Dommartin St Sulpice » . Conseiller municipal pendant 20 ans il a reçu à ce titre en 2007 la médaille d'argent communale .

Envoyé en Algérie , sa vie fût profondément marquée par les combats, au cours desquels il échappa miraculeusement à une embuscade.

De 1995 à 2017 il fût adhérent, vice - président et Président du club des aînés .

Pour cette vie d'engagement au service de la commune , il a reçu l'année dernière des mains de Clotilde FOURNIER Maire, dans les salons de la Préfecture, la médaille de bronze de l'engagement associatif.



Le mot du Maire



Chères Saint Sulpiciennes, Chers Saint Sulpiciens

A la lecture de ce bulletin municipal, vous observerez que les résultats sont satisfaisants malgré la poursuite de la baisse des dotations. Au cours de l'année 2018, nous avons réalisé de nombreux travaux et nous entendons poursuivre notre action de valorisation de notre village et prendre en considération l'intérêt général.

Dès cette année et jusqu'à la fin du mandat, pour l'essentiel, nous avons programmé la sécurisation de nos voies communales, la création de places de stationnement et de cheminements doux.

La Commune a apporté et apportera, dans la mesure de ses moyens, une aide à ceux qui en ont besoin parce que LA COMMUNE C'EST VOUS.

C'est tous en effet que nous pouvons faire face aux épreuves qui nous sont imposées. C'est tous que nous serons capables de rester forts.

Mais il est clair que cela ne reste possible que si vous, Saint Sulpiciennes et Saint Sulpiciens, répondez tous présents à l'appel, si vous continuez à vous impliquer dans les actions de la Commune qui est la vôtre, si vous vous informez en participant aux différentes manifestations qui vous sont destinées parce qu'elles sont aussi les vôtres.

La « Commune », en effet, ne doit pas être une entité vide et impersonnelle.

Afin qu'elle garde sa signification et sa raison d'être, il est primordial que chacun d'entre nous qui en est membre reste conscient de son implication dans chacune des actions communales, reste attaché et vigilant à la mise en pratique des valeurs comme le respect et l'écoute de son voisin.

La « Commune » n'existe donc que si chacun continue à s'impliquer ou prenne pour l'année qui s'annonce la conscience de la nécessité de le faire.

Ce n'est qu'avec l'engagement concret de tous sur ces bases que l'Equipe Municipale dans son entier est et restera présente à vos côtés, malgré le contexte qui rend sa tâche de plus en plus ardue.

La Commune c'est donc vous.

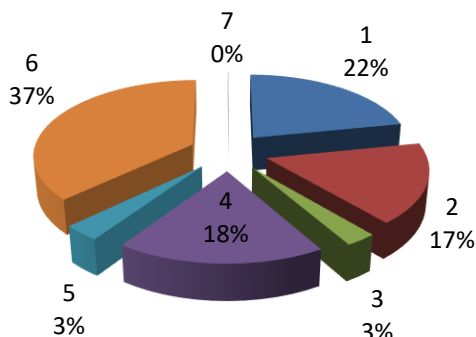
Je vous souhaite en mon nom mais aussi de l'ensemble du Conseil Municipal une année 2019 solidaire et sereine.

Le Maire
Clotilde Fournier

Exercice 2017

Section " fonctionnement "

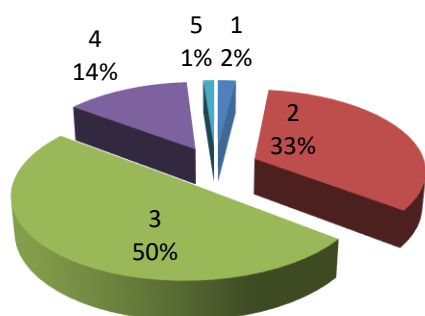
Dépenses



1- Charges à caractère général (eau, énergie, gestion courante)	21 558,53 €
2- Charges de personnel	16 761,90 €
3- Atténuation des produits (reversement FNGIR)	2 705,00 €
4- Charges de gestion courante (indemnités élus, subventions)	17 835,13 €
5- Charges financières (intérêts d'emprunts)	3 254,75 €
6- Scolarité, contribution organismes	36 565,13 €
7- Charges exceptionnelles	60,64 €

Total des dépenses : 98 741,08 €

Recettes



1- Produits de services (s. des Fêtes)	2 722,41 €
2- Impôts et taxes	46 266,11 €
3- Dotations et participations	68 953,58 €
4- Revenus log. communaux	18 751,11 €
5- Produits exceptionnels	1 646,07 €

Total des recettes : 138 339,28 €

Excédent 2017 : 39 598,20 €

Excédent 2016 reporté : 110 650,86 €

Excédent 2017 : 39 598,20 €

Résultat global 2017 : 150 249,06 €

Démographie de 0 à 249 habitants	2014	*	2015	*	2016	*	2017
Encours de la dette	96 655,00 €		87 499,00 €		77 791,00 €		67 713,00 €
Commune (€/par hab)	624,00 €		503,00 €		393,00 €		309,00 €
Département (€/par hab) *	960,00 €	30	846,00 €	18	564,00 €	64	725,00 €
Région (€/par hab) *	1 619,00 €	367	1 186,00 €	309	811,00 €	832	859,00 €
National (€/par hab) *	524,00 €	5942	532,00 €	2656	519,00 €	7766	578,00 €

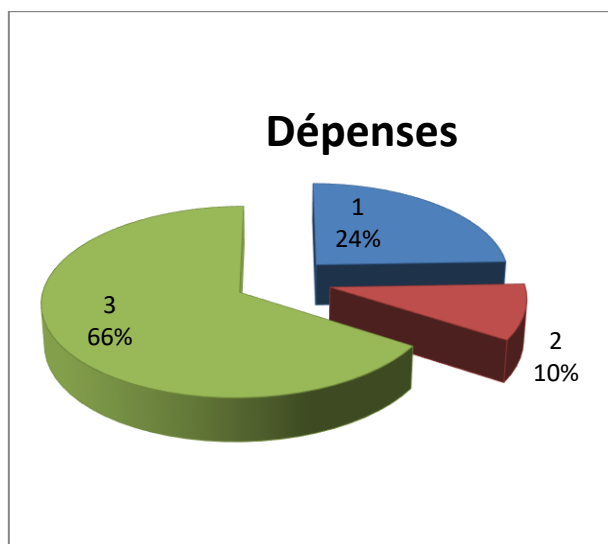
* communes traitées pour le Département

* communes traitées pour la Région

* communes traitées pour le National

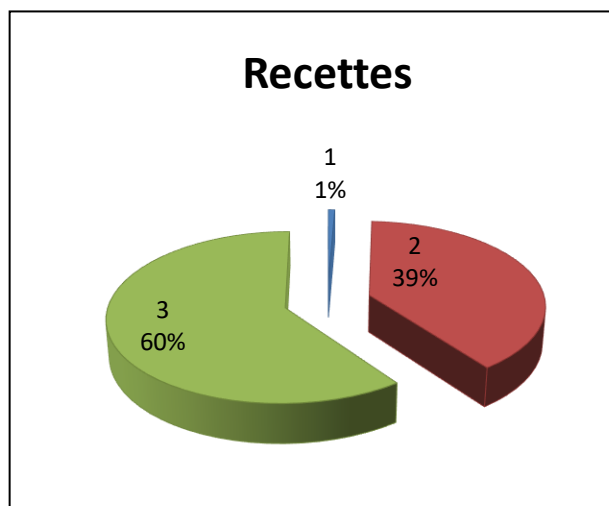
Exercice 2017

Section "investissement"



1 - Déficit reporté de 2016 :	27 490,23 €
2 - Remboursements emprunts :	10 727,80 €
3 - Immobilisations :	74 197,59 €

Total dépenses 2017 : 112 415,62 €



1 - Caution logements :	650 ,00 €
2 - Subventions d'investissement :	38 016,00 €
3 - Dotations et fonds divers (FTCA et taxe d'aménagement) :	58 263,00 €

Total recettes 2017 : 96 929,00 €

Déficit 2017 : 15 486,62 €

Démographie de 0 à 249 habitants	2014	*	2015	*	2016	*	2017
Fonds de Roulement (autofinancement)	110 104,00 €		125 120,00 €		134 621,00 €		134 762,00 €
Commune (€/par hab)	710,00 €		719,00 €		680,00 €		615,00 €
Département (€/par hab)	1 538,00 €	30	1 569,00 €	18	1 299,00 €	64	1 834,00 €
Région (€/par hab)	1 469,00 €	367	1 303,00 €	309	1 065,00 €	832	1 132,00 €
National (€/par hab)	973,00 €	5942	1 034,00 €	2656	939,00 €	7766	983,00 €

* communes traitées pour le Département

* communes traitées pour la Région

* communes traitées pour le National

Réalisations 2018

(montants TTC)



- ▶ Site internet : www.saint-sulpice01.fr
- ▶ Changement assainissement logements communaux (Imp de la Cure)
Pour 16 540 €
- ▶ Réparation des dégâts causés par la grêle (du 30/07/17) pour 8 430 €
- ▶ Isolation des logements communaux (Imp de la Cure) pour 10 786 €
- ▶ Réfection toiture de l'église pour 22 378 €
- ▶ Rénovation abris-bus : place de l'Eglise et Bellevue pour 1 122 €
- ▶ Busage – Route de la Mairie pour 5 205 €
- ▶ Revêtement – Chemin de Bellevue pour 4 315 €
- ▶ Travaux divers : voirie, marquage, signalétique,

Projets 2019

(montants estimatifs en TTC)



- ▶ Création places de stationnement : Route de la Mairie - 22 795 €
- ▶ Busage - 18 000 €
- ▶ Zone de sécurisation piétonnière : Bellevue - 2 600€
- ▶ Renforcement de chaussée : Impasse de Bâgé - 4 185 €
- ▶ Aires de croisement - chiffrage à venir
- ▶ Aménagement Aire de Jeux - chiffrage à venir
- ▶ Création d'une réserve communale
- ▶ Création d'un comité de sécurité (photo)
- ▶ Elevage volailles de Bresse AOP/AOC



La Fiscalité BILAN 2017

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut 1 067 672		Ressources propres 1 134 721	
Actif circulant 2 626		Dettes financières 67 712	Fonds de roulement net global 134 762
Trésorerie 136 998		Passif circulant 4 862	BFR -2 237

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = \underline{\hspace{2cm}} \quad 136\,998$$

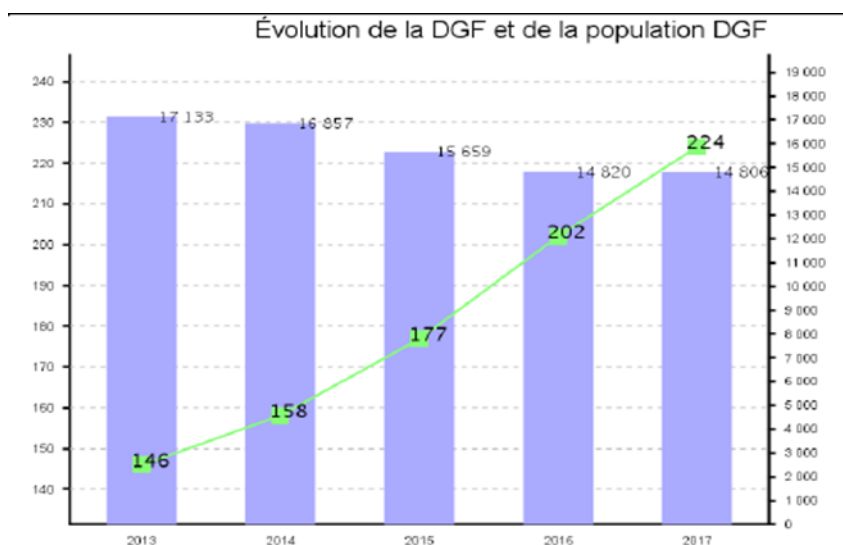
Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme " fonctionnelle ".

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé " fonds de roulement ". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).



Évolution de la DGF (part forfaitaire) :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes et les groupements à fiscalité propre.

Montant de la DGF 2017 : 14806 € pour 219 habitants

Renseignements utiles

Social – Humanitaire

CAF de l'AIN : 0 810 25 01 10

Assistants sociaux :

- Conseil départemental de l'Ain : 04 74 25 40 88

- **MSA** : 04 74 30 73 07

Conciliateur de justice :

(habilité à traiter les conflits de voisinage)

Mme Chantal MICHEL permanence en Mairie de Montrevel le 3^{ème} mardi matin de chaque mois.

LOU VE NOU :

Accueil de jour-Alzheimer. Tel : 06 71 40 93 06

Assistants maternelles de St Sulpice

Mme **PAUGET** Stéphanie : Tel - 04 74 50 54 89

597c, route de Saint Didier : - 06 33 74 94 73

Mme **PEDEUX** Hatice : - 06 78 21 99 82

740, chemin de Lange

Presse:

Correspondante Voix de l'Ain:

Laurette AMBROISE - Tél: 04 74 45 14 67

lauretteambroise@orange.fr

Correspondant Progrès:

François LIGEROT - Tél: 06 23 59 63 57

francois.ligerot@orange.fr

Covoiturage - Inscription sur :

www.covoiturage.ain.fr

Fauchage des talus :

le fauchage des abords des chemins communaux s'effectue deux fois dans l'année, au début de l'été et de l'automne. « une intervention peut-être prescrite pour le printemps , ou l'été, suivant la pousse » Toutefois , la RD92 de la route Bâgé le Châtel reliant Saint Didier d'Aussiat reste à la charge du département.



Urgences :

Samu : 15 Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Bibliothèque

Présidente : Mme Martine PACOUD

Membres du bureau

Mme Jeanine CHAPUIS

Mme Francine ROLLET

La bibliothèque est ouverte :

- le mercredi après-midi de 16h00 à 17h30

- le vendredi après-midi de 16h00 à 17h00

(hors vacances)

- le samedi matin de 10h30 à 12h00

On y accède par le côté droit de la Mairie de

Livres voyageurs

Les livres sont toujours disponibles dans les niches .

Don du sang

Le programme retenu pour l'année 2019 est le suivant
Séances de dons:



De 16 h à 19 h à Saint Didier

les 14 Février, 9 Mai, 5 Septembre et le 19 Décembre

Vente de brioches : le 14 avril

Repas côtelettes :

le 1er septembre à Saint Sulpice

Assemblée générale : le 8 Février à 20h30



Saint Sulpice au repas côtelettes en 2018

Elections européennes :

Elles auront lieu le dimanche 26 mai et permettront d'élire 79 députés pour représenter la France au parlement Européen.

Les citoyens âgés de 18 ans au moins et inscrits sur les listes électorales peuvent participer à ce scrutin important.



Activités en 2017/2018

- Cross du collège CM1-CM2 : mardi 10 octobre
2 courses ont été organisées mélangeant les élèves de 6èmes et les CM1 CM2 de 5 écoles du canton. Il y avait 148 participants chez les garçons et 146 participantes chez les filles. L'école de Saint Didier a fini deuxième des 5 écoles en lice, une élève de Saint Didier est arrivée en 7^{ème} position et le premier coureur a terminé à la 35^{ème} position.
 - Kayak-voile pour les CE2 CM1 CM2 : 5 séances ont été réalisées sur les 6 prévues
Nous avons profité d'excellentes conditions météorologiques mais il manquait de vent pour la voile. De nets progrès en kayak ont été constatés chez tous les élèves
 - Fête du goût dans les classes : préparation des recettes créoles de la soirée de solidarité suivi de la dégustation
 - Promenade automnale en maternelle à la découverte des bois, de la forêt
 - Sortie à la bibliothèque de Saint Didier d'Aussiat
 - Rallye mathématiques inter écoles dans les classes de CE2 CM1 CM2 ;

 - Sorties à la médiathèque de Montrevel-en-Bresse pour toutes les classes
En novembre et en avril pour en découvrir le fonctionnement, pour que les grands fassent des lectures aux petits ;
 - Animations à la bibliothèque avec Josette Carry sur les thèmes suivants :
 - La Révolution et Haïti pour les CE2 CM1 CM2
 - L'hiver et les bébés animaux pour les maternelles
 - L'espace et les émotions pour les CP CE1 ;
 - Prêts de livres par la bibliothèque le 1^{er} vendredi de chaque période
Bibliothèque pour les enfants de maternelle tous les vendredis après-midi ;
 - Marché de Noël qui a eu lieu vendredi 15 décembre. Toujours le même succès ;
 - Piscine pour les élèves de CE1 :
Les jeudis : 29 mars / 5 et 26 avril / 3, 17, 24, 31mai / 7, 14, 21 et 28 juin avec l'école De Marsonnas ;
 - L'équipe enseignante a demandé des interventions « Tablovert » auprès de la communauté d'agglomération (CA3B) sur le thème du développement durable ; quelle soupe pour quelle saison ? pour les classes de CP CE1 ;
 - Visite de la ferme bio de l'Ane Eria dans le val d'Epy dans le Jura pour les CE2 CM1 CM2 le 27 avril
 - Soirée de solidarité pour Haïti le 5 mai 2018 : 120 participants et 57 plats à emporter
- Bénéfice net : 1588.53 €**
60% à l'association Enfants du monde : 953.12 €
40% au Sou des Ecoles de Saint Didier/St Sulpice : 635.41 €
- La cérémonie du 8 mai 1945 : une belle participation des enfants de l'école, la présence des jeunes sapeurs-pompiers
 - La sortie des maternelles à la ferme des "animaux des petits bois » le 28 mai
 - La sortie des CP CE1 à Brancion, aux grottes d'Azé le 28 mai.
 - La visite du collège pour les CM2 le 24 mai
 - Rencontres sportives inter écoles pour les CP
 - La natation pour les CE1
 - La marche gourmande du samedi 23 juin qui a réuni 127 participants et rapporté près de 1 000 € à la ligue contre le cancer

Projets pour 2018 2019

- Sortie théâtre pour les CP-CE1 et CE1 avec les petites scènes vertes en décembre (nous attendons la réponse)
Sortie théâtre pour les maternelles le 22 novembre à Bourg en Bresse
- Animations à la bibliothèque avec Josette Carry sur les thèmes suivants :
 - La 1^{ère} guerre mondiale et Paris pour les CE2 CM1 CM2
 - Noël et l’Afrique pour les maternelles
 - Le printemps pour les CP CE1 ;
- Prêts de livres par la bibliothèque le 1^{er} vendredi de chaque période
- 3 visites de la médiathèque de Montrevel
- Réalisation par les CM1 CM2 de carnets de mémoire des poilus de St Didier et St Sulpice avec l’aide de Louis Michel archiviste en lien avec les panneaux réalisés par la commune de St Sulpice.
- Visite de l’exposition sur la grande guerre à Montrevel pour les CM1 CM2
- Bibliothèque pour les enfants de maternelle tous les vendredis après-midi ;
- Fête du goût autour de la tarte : réalisation 4 tartes par classe et dégustation collective avec l’aide de la cantine
- Cérémonie du 11 novembre : chant et lectures
- USEP rencontres sportives inter-écoles pour les CP (première sortie le 3/12)
- Piscine CE1 les mardis matin à partir de mars d’après le calendrier prévisionnel
- Marché de Noël : vendredi 14 décembre 2018
- Soirée de solidarité avec la Tanzanie : samedi 6 avril 2019 avec l’association Enfance du monde, qui interviendra dans les classes.
- Carnaval : vendredi 12 avril
- Voyage à Paris sur 3 jours en mai 2019 pour les CE2 CM1 CM2

	Lundi 20 mai	Mardi 21 mai	Mercredi 22 mai
Matin	Départ à 6h30 Voyage St Didier / Paris	Cité des enfants à la Villette	Visite du musée des Arts et Métiers Les pionniers des transports
	Pique-nique au champ de mars	Pique-nique au jardin des tuileries	Pique-nique au Jardin du Luxembourg
Après- midi	Croisière sur la Seine Montée au 2 ^{ème} étage de la Tour Eiffel	Visite du musée d’Orsay Balade sur les quais jusqu’à Notre Dame	Visite guidée du château de Versailles
Soirée	Repas et nuit au centre	Repas et nuit au centre	Retour à St Didier pour 23 h

- Cross de l’école le vendredi 21 juin, le matin
- Kermesse : 28 juin





Point sur le Très Haut Débit avec le réseau public Fibre Optique Li@in



Le réseau public Li@in (Liaison Internet de l'Ain) des communes de l'Ain, porté par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), consiste à déployer la fibre optique jusqu'à l'ensemble des foyers et locaux de 392 communes du département de l'Ain, dont Saint-Sulpice.

Cet objectif porte un enjeu indiscutable d'aménagement du territoire, de développement économique et de service public, au même titre que l'électrification rurale au XXème siècle. Cette infrastructure assure à l'ensemble du territoire une longueur d'avance en terme d'accès au numérique.

Saint-Sulpice : Informations sur le déploiement de la Fibre

Les études relatives aux travaux de desserte du réseau Fibre Optique Li@in à St-Sulpice, permettant l'accès au Très Haut Débit, sont en cours. Ces travaux ne sont pas intégrés dans le programme de construction 2018. Leur planification sera soumise aux arbitrages du Comité de Pilotage des Co-Financeurs qui établira, début 2019, un planning de déploiement sur les trois prochaines années.

Comment connaître la date des premières zones éligibles au Très Haut Débit ?

Le SIEA, en partenariat avec la Mairie, informera l'ensemble de la commune en temps opportun, ceci par l'intermédiaire d'une réunion publique, du bulletin municipal ou bien encore par la diffusion d'une information en boîtes aux lettres.

Dans l'attente, nous vous invitons à :

Tester votre éligibilité sur www.reso-liain.fr et sauvegarder ce test.

Cela vous permettra d'être informé par mail dès que votre secteur sera en « Zone travaux » dans un premier temps puis en « Zone couverte » par la Fibre Optique dans un second temps.

Opérateurs partenaires du réseau Li@in dédiés aux particuliers :



* Retrouvez la liste des communes où ces opérateurs commercialisent actuellement sur www.reso-liain.fr

Retrouvez les FAI dédiés aux professionnels sur www.reso-liain.fr

La FIBRE OPTIQUE : Technique par excellence pour le TRES HAUT DEBIT

- Débit d'informations supérieur aux autres technologies (Adsl ou Wifi) et symétrique :
Jusqu'à 400Mb/s* pour les particuliers
Jusqu'à 1Giga pour les professionnels,
- Rapidité/Simultanéité,
- Fiabilité/Sécurité avec une fibre par abonné,
- Insensibilité aux interférences extérieures,
- Qualité de service, suivi et contrôle

*400 Mega débit descendant maximum théorique

En savoir plus : www.reso-liain.fr



Avec le soutien de :



LES POMPIERS : CPINI des 3 Bâgé-Dommartin-St Sulpice

Sans compter le mois de décembre, 237 interventions ont eu lieu au cours de cette année sur nos communes. Une nette baisse des départs opérationnels par rapport à 2017 qui s'explique en grande partie du fait de la tempête du 30 juillet.

A noter que les interventions pour nids de guêpes et frelons ont été très nombreuses cet été (74 sur 5 mois).



Cette année la cérémonie de la Ste Barbe s'est déroulée à Saint Sulpice en présence de Mr Guy Billouet, Président du CASDIS, des Maires, et des membres du conseil municipal. Cette cérémonie a permis de rendre hommage aux 28 sapeurs-pompiers morts au feu en France.



Toutes nos félicitations aux récipiendaires qui ont été gradés, médaillés ou diplômés.

Les Conscrits de St Sulpice 2018



Saint Sulpiciennes, Saint Sulpiciens présents au banquet des classes en 2018 à Saint Didier d'Aussiat

LES ASSOCIATIONS

Club des Aînés

Message du président Christian AMBROISE

Le club est en effectif réduit, en effet, l'avenir du club est incertain au regard de la diminution du nombre de participants. Afin de conserver un lien social, nous lançons un nouvel appel aux habitants.

Les rencontres ont lieu Les 1er jeudi de chaque mois, de Septembre à Mai, l'après-midi à partir de 13h30.

Belote

Scrabble

Marche à pieds pour ceux qui le désirent.



Rassemblements des inters clubs, pour la marche du 3 Septembre 2018 à Saint Sulpice (7 km et 10 km)



Repas de Noël :

Comme chaque année, le club des aînés s'est retrouvé autour d'une bonne table.

Certains membres n'ont pu y participer pour raison de santé ou familiale.

Comité des Fêtes



Lors de l'Assemblée Générale du comité des fêtes, la Présidente, Amélie Thévenard a présenté le bilan moral retraçant les nombreuses activités de l'année : concours de belote, Sainte-Agathe, Fête de la musique (avec le concours de la municipalité), Repas communal, Brocante, Pétanque, Crêpes de l'amitié.

Toutes ces manifestations ont connu un beau succès et seront reconduites l'an prochain.

Le bilan financier reste bon malgré de nombreux achats.

La Présidente a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres « Camille et Christophe MARICHAUD » (Absents sur la photo)

Pour les manifestations 2019 se reporter en dernière page du bulletin.

INFORMATIONS COMMUNALES

Création d'une réserve communale de sécurité civile

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'Etat est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale. Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une " réserve communale de sécurité civile ", fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire, dans les conditions fixées par les articles : L. 1424-8-1 à L. 1424-8-8 du code général des collectivités territoriales. Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Le conseil municipal a pris la décision de créer une telle réserve.

Un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation.

Création d'un comité « sécurité »

Lors de la réunion publique du 24 octobre dernier, la population a souhaité que la sécurité concernant les voies communales soit étudiée. Bien que des investissements aient été réalisés, il apparaît judicieux qu'une nouvelle réflexion s'engage sur la sécurité routière. Après échanges, le conseil municipal décide la création d'un comité « sécurité » composé de membres du conseil municipal et de représentants de la population. Ce comité est créé jusqu'à la fin du présent mandat.

M. Christian AMBROISE et M. François LIGEROT ont été désignés comme co-présidents de ce comité.

Pourquoi le compteur LINKY

Pour répondre à des évolutions réglementaires dues à l'ouverture des marchés de l'énergie en France et en Europe.

- En 2009, l'Union européenne a fixé à travers une Directive l'objectif de déployer des compteurs communicants dans 80% des foyers européens d'ici 2020.

- Le 9 juillet 2013, le premier ministre Jean-Marc Ayrault a confirmé le déploiement généralisé des compteurs communicants Linky.

- Le 17/07/2014 délibération sur le dispositif réglementaire spécifique à Linky, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) propose une modification du décret comptage de 2010 afin de revoir l'objectif de déploiement des compteurs communicants de 95% à fin 2020 à 90% à fin 2021.

Enfin, la loi Transition Energétique pour la croissance verte adoptée le 17 août 2015 entérine l'installation des compteurs communicants qui permettent de mieux maîtriser la consommation et de lutter contre la précarité énergétique.



ASSOCIATIONS D'AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

AIDS

Mise à disposition de personnel et services

801, rue de la source 01442 VIRIAT Cedex

Tel : 04 74 23 23 81

Mail : domicile.services01@gmail.com

Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires

www.services-ain.com

801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com

- Bricolage**
- Bâtiment**
- Restauration**
- Jardinage**
- Entretien**
- Administratif**
- Garde d'enfants**
+ de 3 ans

L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.
Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Vous avez la possibilité d'utiliser des **moyens de paiement adaptés** aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.

Accueil
Présentation
Actualités
Réunions publiques
Semaine bleue
Permanences et rendez vous
Informations pratiques
Espace partenaires
Articles de presse
Contact

LE CLIC

Aides aux personnes âgées

Permanence en Mairie de Montrevel :
2^e et 4^e mardi matin de chaque mois.

Tel : 04 74 30 78 24

ADAPA

Une organisation professionnelle en lien régulier avec le siège administratif dont la responsable de secteur est votre contact local privilégié. Pourquoi choisir l'ADAPA ? Les intervenants à domicile sont recrutés en fonction de leur formation mais également de leurs compétences et de leurs qualités humaines et relationnelles.

ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

ADAPA
L'aide à domicile pour tous

A.D.A.P.A.
4 rue Tony Ferret - BP 159
01004 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
e-mail : adapa@adapa01.com

Tel : Secteur Montrevel en Bresse 04 74 45 59 64 - Bourg en Bresse 04 74 45 59 65

ADMR MONTREVEL EN BRESSE

Maison des Remparts

10 rue du 19 Mars 1962

01340 MONTREVEL EN BRESSE

ACCUEIL TELEPHONIQUE 04 74 30 89 07

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ACCUEIL PHYSIQUE

Mardi de 9h à 12h et Jeudi de 14h à 17h

ADMR

L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

Gamma AUTONOMIE
Aide et accompagnement des seniors et ses proches en situation de handicap (transport adapté, déplacements, etc...)

Gamma DOMICILE
Ménage, rangement, préparation des repas, courses, déplacements...

Gamma FAMILLE
Gamme d'aides, soutien aux familles

L'ADMR RECRUTE
Recherchez-vous à rejoindre l'équipe de notre Mairie de Viriat

50% de réduction sur les services à domicile

Correçtez nous !

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !

Le service de proximité au cœur de l'humain.

HOMMAGE AUX POILUS DE SAINT SULPICE DE 14 – 18

La commémoration du 11 novembre revêtait cette année une acuité particulière en raison du centième anniversaire de l'armistice de 1918, qui nous rappelle le sacrifice ultime des combattants de la liberté et qui a coûté la vie à 12 soldats de notre village .



A cet effet, une exposition particulièrement détaillée et fort intéressante a été réalisée en collaboration avec "Passion Patrimoine" et les Archives Départementales. Chaque panneau décrit les origines et les états de service des 40 soldats qui ont participé à cette guerre qui devait être la "der des der" . Elle fût mondiale , aura mobilisé 64 millions de soldats , fait au total près de 20 millions de morts et un peu plus de blessés.

LES POILUS INAUGURÉS AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Grâce à la volonté de la municipalité de St Sulpice d'honorer ses morts de la première guerre mondiale, Louis Michel, habitant et archiviste et l'association Passion Patrimoine ont élaboré avec les Archives départementales une exposition sur les 40 soldats morts pour la France ou revenus mutilés physiquement et psychologiquement.

Le département de l'Ain, en présence d'Hélène Maréchal, Vice Présidente déléguée à la culture, de Clotilde Fournier Maire et Conseillère départementale, de Florence Beaume Directrice des archives départementales, et d'un public nombreux,

organisait une inauguration aux archives afin de présenter cette exposition de grande qualité.

Au-delà du travail de mémoire, Clotilde Fournier a souligné « cette exposition et ce lourd travail ont vocation à sensibiliser le grand public . Ces panneaux ont été créés pour ne pas oublier qu'une guerre est désastreuse. Il est de notre devoir de transmettre cela auprès des écoles, maisons de retraite, associations du bassin de Bourg en Bresse, CC Veyle et CC Bresse Saône, partenaires de cette expositions . »





Commune de SAINT-SULPICE

Manifestations Prévues

Pour l'année 2019

Dimanche 13 Janvier : 11h Vœux du Maire

Samedi 19/Dimanche 20 Janvier : Saint Antoine (club des aînés)

Samedi 2 mars : Concours de Belote (comité des fêtes)

Samedi 6 avril : Saint Agathe (comité des fêtes)

Mercredi 8 mai : Fête de la victoire

Vendredi 21 juin : Fête de la musique (comité des Fêtes)

Dimanche 30 juin : Repas communal (comité des fêtes)

Dimanche 21 juillet : Brocante (comité des fêtes)

Samedi 7 septembre : Concours de pétanque (comité des fêtes)

Dimanche 15 septembre : Journée du patrimoine

Samedi 28 septembre : Repas rougail (comité des fêtes)

Lundi 11 novembre : Armistice 1918

Samedi 7 décembre : Crêpes de l'amitié (comité des fêtes)

Samedi 7 décembre : Repas du CCAS